

PROCOLE SANITAIRE COVID19

GESTES BARRIÈRES OBLIGATOIRES POUR ACCÉDER A NOS ÉTABLISSEMENTS

Accueil secrétariat

Renseignements :

- Port de masque obligatoire pour accéder au bureau
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique disponible à l'entrée
- **Capacité maximale d'accueil du bureau :**
 - 1 secrétaire
 - 2 personnes maximum aux renseignements
 - 2 personnes maximum à l'attente

Cours de code

Cours de code de 1h maximum ,chaises et boîtiers désinfectés entre chaque séances

Elève :

- Lavage des mains au gel hydro alcoolique
- Port d'un masque
- Respecter le sens de circulation d'accès à la salle de code

Formateur :

- Port du masque
- Lavage des mains au gel hydro alcoolique entre chaque cours

Distanciation social :

- Respect de 4 m² par personnes
- Aération de la salle lorsque c'est possible
- Attention, si les mesures d'hygiène ne sont pas prises ou si nous constatons que l'élève présente des symptômes alors, il ne pourra pas effectuer son cours .
- **Capacité maximale salle de code Dinard : 7 élèves + 1 moniteur**
- **Capacité maximale salle de code Pleurduit : 9 élèves + 1 moniteur**

ATTENTION , le masque est fourni obligatoirement par l'élève, son accès aux cours théorique et pratique lui sera refusé si il n'en n'est pas muni, possibilité de fournir un masque à l'élève qui lui sera facturé au tarif en vigueur du fournisseur.